



Travail effectuée bénévolement pour ces parents

Par **desvaux**, le **16/02/2008** à **19:01**

mes parents étaient commerçants

j'ai aidé mes parents à savoir lorsqu'il partait en vacances je tenais leur magasin, lors de maladie et lors de la liquidation j'ai tout fait (3 mois) toutes ces heures ont été faites en bénévolat,; mon mari s'est occupé de toute la maintenance et de toute la réfection électrique de leur habitation. maintenant que mes parents ne sont plus en activité nous sommes là pour les accompagner dans la maladie

à ce jour mon frère n'a rien fait pour leur venir en aide.

est-il possible de facturer des heures ou de chiffrer ces services et de faire reconnaître cela soi en reconnaissance de dette ou autre ou par testament

merci de votre aide